

Commune de CLAMANGES

Communauté d'Agglomération d'Épernay,
Coteaux et Plaine de Champagne
Canton de Vertus Plaine Champenoise

Conseil municipal du 11 septembre 2025

Compte-rendu de séance

Le conseil municipal légalement convoqué en séance publique s'est réuni le jeudi 11 septembre 2025, à 19h00, à la mairie, sous la présidence de Monsieur FERRAND Jean-Luc, Maire (convocation du 4 septembre 2025).

Étaient présents : Mme COULMIER Nathalie, MM. Alain LEHERLE, GEOFFROY Xavier, Matthieu LAZAREK, LOISEAU Francis, COULMIER Paul, LEMAIRE Bernard, LEMAITRE Loïc.

Présentation de l'ordre du jour

- Devis des assurances de la collectivité
- Devis de la couverture de l'avancée de la salle socio
- Toiture du préau
- Emprunt de tables par les chasseurs
- Bibliothèque
- Point sur les travaux
- Informations et Questions diverses

1. Devis des assurances de la collectivité

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différentes propositions tarifaires reçues de divers organismes d'assurances pour la commune.

Ces propositions regroupent la responsabilité civile, les compétences, la protection fonctionnelle des agents et des élus, protection juridique, bâtiments et contenu, mobilier urbain, multirisque informatique, assurance corporelle des bénévoles.

Après examen, le conseil décide de retenir le projet de contrat d'assurance de Groupama.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

→ **DE RETENIR** le projet de contrat d'assurance de Groupama pour une cotisation annuelle de 3 345.51 €.

→ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

2. Devis de la couverture de l'avancée de la salle socio

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de Structures Métalliques Millard pour la couverture de l'entrée de la salle socioculturelle.

Des infiltrations d'eau ont provoqué des dégâts dans la dalle béton du perron de l'entrée et il convient, pour plus de sécurité et pour augmenter la durée de vie du bâtiment, d'apposer une couverture à l'entrée pour limiter les dégâts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

→ **D'ACCEPTER** le devis DE25067 de Structures Métalliques Millard pour la fabrication et la pose d'une structure acier à l'entrée de la salle socioculturelle, pour un montant HT de 3 549.25 € (soit 4 259.10 € TTC) ;

→ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

3. Toiture du préau

Suite à un coup de vent, le toit du préau a bougé. Lors de la réparation, constat a été fait que les tuiles du préau sont « cuites ».

Monsieur le Maire propose une remise en état de la toiture afin d'éviter tout potentiel futur accident. La question se pose de remettre des tuiles ou plutôt de la tôle.

Des devis seront demandés à la société Millard de Germinon ainsi qu'au couvreur qui intervient sur la salle Voillereau.

4. Emprunt des tables par les chasseurs

Monsieur le maire indique au conseil que les chasseurs souhaiteraient emprunter à la commune les vieilles tables de 4 mètres. Le conseil autorise cet emprunt à l'unanimité.

5. Bibliothèque

Monsieur le maire informe le conseil que Sylviane, notre bibliothécaire, a émis le souhait d'arrêter son activité qu'elle exerce bénévolement depuis plusieurs années. Afin de continuer cette animation, il propose de passer une annonce dans le mot du maire pour tenter de lui trouver un ou une remplaçante.

6. Point sur les travaux

A l'heure actuelle, les travaux sont bloqués par le maçon qui n'intervient pas. Une réunion de chantier est prévue lundi prochain.

Informations et questions diverses

Concernant les travaux des contreforts de l'église, ceux-ci vont bientôt démarrer. Par contre, lors de fortes pluies, l'église est vite inondée. Il faudrait prévoir peut-être une barrière anti-inondation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.